

UNIVERSITE STENDHAL GRENOBLE 3
LICENCE LEA – 3ème année
Matière : AFCE : JEU D'ENTREPRISE et ADEN

TRAVAIL A FAIRE :

1°) A partir des 3 documents donnés en Annexe 2, **rédigier une revue de presse sur 1 page maximum dactylographié** en suivant les consignes de présentation (voir Annexe 1) et en se référant aux rubriques de Diagnostic stratégique (voir polycopie Diagnostic stratégique distribué début du semestre pages 8-9).

2°) **Citer les 2 ressemblances et 2 divergences principales** entre les méthodes de calculs de coûts complets et coûts variables.

ANNEXE 1

Nom/Prénom

Licence 3

AFCE

REVUE DE PRESSE

Sources :

- (à numéroter)

-

-

Diagnostic externe global (source : à préciser n°)

- Pays, Zone :
- Rubrique : (voir Diagnostic stratégique)
- Fait :
- Cause :
- Conséquences :

Diagnostic externe spécifique (source:)

- Secteur :
- Pays :
- Rubrique :
- Fait :
- Cause :
- Conséquences :

Diagnostic interne (source :)

- Entreprise :
- Secteur :
- Nationalité :
- Rubrique :
- Fait :
- Cause :
- Conséquences :

ANNEXE 2

Document 1 :

(http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3234,50-1197671,0.html)

L'Europe de l'Est perd de son attractivité au profit des pays méditerranéens

LE MONDE | 25.05.09 | 14h26 • Mis à jour le 25.05.09 | 14h26

Annie Kahn

Les pays de l'Est intégrés les premiers à l'Union européenne (UE) ne sont plus une destination de choix pour y délocaliser des unités de production industrielle ou des activités de services. Et cela, au profit de certains pays du Maghreb (Tunisie et Maroc) et du Moyen Orient (Égypte et Jordanie), qui prennent la relève.

Telle est l'une des principales conclusions d'une étude publiée, mardi 19 mai, par le cabinet de conseil en stratégie A. T. Kearney, sur "Les changements géographiques des délocalisations" pour les activités de services.

Les premiers éléments du Rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) sur les investissements directs étrangers (IDE), publié mercredi 20 mai, confirment cette perte d'attractivité des pays de l'Est. Les IDE ont chuté de 28 % en Pologne en 2008, soit légèrement plus que la moyenne des pays développés (- 25,3 %). Et si les flux sont encore positifs en République tchèque (+ 2,6 %) et en Hongrie (+ 7,7 %), cela pourrait ne pas durer.

Pour l'instant, la Roumanie et la Bulgarie, dont l'adhésion à l'UE ne date que du 1^{er} janvier 2007, restent encore des destinations séduisantes. En 2008, les IDE ont augmenté de 34,1 % en Roumanie. Mais il est fort probable que les avantages compétitifs de ces pays s'amenuiseront assez rapidement, comme cela a été le cas pour leurs prédécesseurs, estime Norbert Jorek, associé chez A.T. Kearney à New York et coauteur de l'étude sur les délocalisations.

Car, lorsqu'en mai 2004 les dix premiers pays de l'Est avaient rejoint l'UE, le faible coût de leur main-d'oeuvre et leur proximité géographique avec les pays européens développés en faisaient une destination de choix. D'autant que leurs marchés restaient à conquérir. S'implanter sur leur sol présentait donc de multiples avantages économiques, tant pour servir leur marché intérieur que pour l'exportation.

Mais ces avantages se sont amenuisés en quelques années. La République tchèque ne figure plus qu'à la 32^e place du classement 2009 des pays où il est le plus intéressant de délocaliser des activités de services publié par A. T. Kearney. Ce pays était classé au 4^e

